

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA 2018/2019

Cadre réservé à la Communauté de Communes Le Gesnois Bilurien



Référence Unique du Mandat :

Type de contrat : Ecole Intercommunale de Musique Le Gesnois Bilurien

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la Communauté de Communes du Pays Bilurien à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la Communauté de Communes du Pays Bilurien.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER

NOM / Prénom :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Pays :

COORDONNEES DE VOTRE COMPTE A DEBITER

IBAN :

BIC :

Identification internationale de votre compte bancaire (International Bank Account Number)

Identification internationale de votre banque
(Bank Identifier Code)

NOM, IDENTIFIANT ET ADRESSE DU CREANCIER

NOM :

Communauté de communes Le Gesnois Bilurien

Identifiant Créancier SEPA :

FR 34 ZZZ 8230D9

Adresse :

Le Parc des Sittelles

Code postal :

72450

Commune :

MONTFORT LE GESNOIS

Pays :

FRANCE

INFORMATIONS DIVERSES

Type de paiement : Paiement à date limite

Paiement pour le compte de :

(Si vous payez en lieu et place d'une autre personne)

NOM/Prénom

Adresse – Code Postal – Commune

SIGNATURE

En signant ce mandat, j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par la Communauté de Communes Le Gesnois Bilurien. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je réglerai le différend directement avec la Communauté de Communes Le Gesnois Bilurien.

Fait à

Le

Signature (s)

DOCUMENT A JOINDRE

Relevé d'Identité Bancaire (R.I.B.)

(Au format IBAN et BIC)

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice, par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

RETOURNER CE DOCUMENT COMPLETE, SIGNE ET ACCOMPAGNE D'UN R.I.B. AVANT LE 15 NOVEMBRE 2018 A :

Communauté de Communes Le Gesnois Bilurien – Service Comptabilité

54, rue Nationale - 72440 BOULOIRE